



COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mai 2020

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au FSE sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT, PIERRON, COLLIGNON,
Mmes CABIROL, WEBER, THIRIAT, FRITZINGER, REINSCH REMY,

Absents : TELITEL, GENCO

Secrétaire de séance : Mme Audrey REINSCH

1) **Installation du nouveau Conseil Municipal et Election du Maire**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17 ;

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Mme Audrey REINSCH est désignée pour assurer ces fonctions.

M. Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 13
- Bulletins blancs ou nuls : /
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 8

A obtenu : Philippe MANZANO : 13 voix

Philippe MANZANO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

2) **Détermination du nombre de poste d'adjoint**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, par 13 voix pour.

- D'approuver la création de 3 postes d'adjoints au maire.



Commune de Mécleuves

3) Election des adjoints :

Vu le code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17 ;

Monsieur le Maire présente sa liste de trois adjoints et propose le vote à main levée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins :13
- Bulletins blancs ou nuls:/
- Suffrages exprimés :13
- Majorité absolue :8

Ont obtenu :

- Liste Mr BEUGUEHO/ Mme WEBER/ Mme CABIROL : 13 voix

Mr BEUGUEHO Philippe, Mme WEBER Christine, Mme CABIROL Eliane, présentés par monsieur le Maire pour prendre les postes d'adjoints, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés Adjoints au Maire.

4) Détermination du nombre de poste de conseillers à délégation spéciale

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire propose de créer 2 postes de conseillers municipaux délégués dans les domaines suivants :

- 1 poste de conseiller municipal à délégation spéciale en gestion des bâtiments communaux ouverts au public
- 1 poste de conseiller municipal à délégation spéciale en communication numérique et manifestation

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité des voix,

- Décide de créer 2 postes de conseillers municipaux à délégation spéciale

5) Election des conseillers à délégation spéciale

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 4 du 25 mai 2020 décidant de créer 2 postes de conseillers municipaux à délégation spéciale.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection d'un conseiller municipal délégué intervient par scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Après un appel à candidature, il est procédé au vote :

1) Conseiller municipal délégué en gestion des bâtiments communaux ouverts au public

Candidat : Prisca THIRIAT

Nombre de bulletins : 13

Nombres de bulletins blancs ou nuls:/

Nombres de suffrages exprimés :13

Majorité absolue : 8

A obtenu Prisca THIRIAT 13 voix

Mme Prisca THIRIAT ayant obtenu la majorité absolue, est élu conseillère municipale déléguée.



Commune de Mécleuves

2) Conseiller municipal délégué en communication numérique et manifestation

Candidat : François PIERRON

Nombre de bulletins : 13

Nombres de bulletins blancs ou nuls : /

Nombres de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

A obtenu François PIERRON 13 voix

Monsieur François PIERRON ayant obtenu la majorité absolue, est élu conseiller municipal délégué.

6) Détermination des indemnités des élus

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24-1,

Vu l'article 92 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximum et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués ;

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité des voix,

- Décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal délégué, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants l'indice 1027 :

- Maire : 37,01 %.

- Adjoints : 18.31 %.

- conseillers municipaux délégués : 9.15 %.

7) Détermination des commissions

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité des voix, décide de désigner les conseillers municipaux aux commissions suivantes :

Commission Travaux, Développement durable et énergie

- ✓ Président : Benoit EVRARD
- ✓ Membres : Prisca THIRIAT, Sophie REMY, Christine WEBER, Philippe MANZANO, Thierry BERTRAND, Philippe BEUGUEHO, François PIERRON.

Commission Finances

- ✓ Présidente : Christine WEBER
- ✓ Membres : Prisca THIRIAT, Philippe MANZANO, Philippe BEUGUEHO, Thierry BERTRAND, Benoit EVRARD
- **Sous-commission Impôts** : Philippe MANZANO, Philippe BEUGUEHO, Gilles PIERLOT + 2 administrés.



Commission Petite enfance (Scolaire-Périscolaire-ALSH)

- ✓ Présidente : Emilie FRITZINGER
- ✓ Membres : Philippe MANZANO (maire), Audrey REINSCH, Christine WEBER, François PIERRON, Thierry BERTRAND, Benoit EVRARD.
- ✓ Membres titulaires Conseil d'écoles : Philippe MANZANO (maire), Emilie FRITZINGER.
- ✓ Membres suppléants : Thierry BERTRAND, Benoit EVRARD, Audrey REINSCH.

Commission Culture - Communication - Manifestations

- ✓ Président : François PIERRON
- ✓ Membres : Eliane CABIROL, Audrey REINSCH, Philippe MANZANO, Thierry BERTRAND, Gilles PIERLOT.

Commission Paysages et territoire

- ✓ Président : Thierry BERTRAND
- ✓ Membres : Eliane CABIROL, Prisca THIRIAT, Emilie FRITZINGER, AUDREY REINSCH, Philippe MANZANO.
- **Sous-commission ONF** : Gilles PIERLOT, Gilles COLLIGNON

Commission Marchés publics et Appels d'offres :

- ✓ Présidente : Sophie REMY
- ✓ Membres : Eliane CABIROL, Philippe BEUGUEHO, Philippe MANZANO, Thierry BERTRAND, Gilles PIERLOT.
- ✓ Membres suppléants : Gilles COLLIGNON

Commission Embellissement et fleurissement

- ✓ Présidente : Audrey REINSCH
- ✓ Membres : Eliane CABIROL, Prisca THIRIAT, Christine WEBER, Emilie FRITZINGER, Benoit EVRARD, Philippe BEUGUEHO

Commission relations avec Metz-Métropole

- ✓ Conseiller communautaire : Philippe MANZANO - suppléante : Eliane CABIROL
- ✓ Membres : à voir en fonction de l'organisation des futures commissions

Commission Lien social et intergénération (associations-bibliothèque-CCAS)

- ✓ Présidente : Eliane CABIROL



Commune de Mécleuves

- ✓ Membres : Philippe MANZANO (Membre de droit CA MJC), Sophie REMY, Christine WEBER, Audrey REINSCH, Prisca THIRIAT.
- ✓ Membres pour le CCAS : L'ensemble du conseil municipal

Commission Urbanisme

- ✓ Président : Philippe MANZANO
- ✓ Membres : L'ensemble du conseil municipal

Commission Sureté et Sécurité routière

- ✓ Membres titulaires : Prisca THIRIAT, Sophie REMY, Philippe BEUGUEHO, Philippe MANZANO, Gilles PIERLOT, Gilles COLLIGNON

Représentant Syndicat des Eaux de Verny

- ✓ Membres titulaires : Philippe BEUGUEHO, Gilles PIERLOT
- ✓ Membres suppléants : Philippe MANZANO, Eliane CABIROL

Représentant Défense

- ✓ Membre titulaire : Prisca THIRIAT